Modalité de prise en charge des COMPETITIONS Difficulté, Bloc ou Vitesse

Des catégories : Sénior (jusqu'à 25 ans)

I) Les catégories « saison 2024/2025 » :

Sénior : 2005 à 1999 (25 ans Maxi)

II) Prise en charge des frais d'inscription

A) Le Club ASPTT prend en charge:

- les frais d'inscription pour les adhérents inscrits en cours uniquement



- Cette prise en charge intervient dans la limite de 150 Euros par pers/an
- Les inscriptions aux Championnat de Ligue, Championnat de ½ France, Championnat de France et aux Coupes de France se font OBLIGATOIREMENT en inscription groupée sur le site FFME par le Club auprès de : nicolas54@gmail.com
- Pour les autres compétitions : Les **compétiteurs doivent s'inscrire individuellement sur le site FFME** et demander une facture de votre inscription

Funia // allingavination

Frais

" d'incerinties

⇒ https://www.ffme.fr/escalade/competition/calendrier-officiel-descalade/

Lien vers les calendriers, les règles du jeu et de participation aux compétitions fédérales :

http://grandest.ffme.fr/index.php/competition/calendrier-et-inscriptions

B) Modalité de remboursement :

- Demander une facture de votre inscription
- les transmettre : <u>babeth.plaid@orange.fr</u>
- En fin de saison et dès le forfait atteint Yann vous enverra une facture avec les frais d'inscription engagé par le Club

	Frais « d'inscription groupée »		« d'inscription
			individuelle »
		Α	
		rembourser	۸ سخچامس
		par	A régler
	réglé	compétiteur	directement /
	directement /	(si forfait	compétiteur
	Club ASPTT	dépassé)	
COMPETITIONS OFFICIELLES FFME: Qualificatives au championnat France, Coupe de France			
O Catégories concernées : séniors de 2005 à 1999 (25 ans Maxi)			
Championnat Territorial , Championnat de Ligue			
« Grand Est », Championnat 1/2 France et			
Championnat de France / Difficulté / Bloc / Vitesse	X	X	
Coupe de France /Difficulté/Bloc/Vitesse	X	X	
Autres compétitions : Open			
O Catégories concernées : séniors de 2005 à 1999 (25 ans Maxi)			
			х
			Х

III) Frais de déplacement

Pour toutes les compétitions (officielles ou non) Pas de prise en charge par le Club,

• Pour limiter les frais, se partager les frais de transport : favoriser le covoiturage